Compte rendu. Richesses et propriétés paysannes à Byzance (XIe-XIVe siècle) : R. Estangüi Gómez, in Le Saint, le Moine et le Paysan. Mélanges d'histoire byzantine offerts à Michel Kaplan, Publications de la Sorbonne, 2006.

Vicente Richard

L'auteur montre le rôle de la paysannerie dans le processus d'enrichissement économique qui caractérisa l'Empire byzantin entre la fin du XIème siècle et le début du XIVème siècle.

L'article est une contribution à un ouvrage composé de divers travaux consacrés à l'histoire de Byzance et offerts à Michel Kaplan. Le texte s'adresse à un public spécialisé comme le montre la nature de la publication. L'auteur est R. Estangüi, spécialiste des questions politiques et sociales, notamment agraires, de l'Empire byzantin.

L'auteur se propose d'étudier le processus d'essor économique qui marqua l'Empire byzantin entre le XIe et le XIVe siècle. Traditionnellement attribué au grand domaine, il impliqua aussi, selon Estangüi, la paysannerie, au même titre que les grands propriétaires.

La démonstration de l'auteur s'appuie sur deux argumentaires.

Il y a tout d'abord un très long exposé (pages 171- 196) qui permet à l'auteur de définir le cadre de son travail, et de mettre en évidence les débats historiographique et les difficultés méthodologique qui entourent l'étude du monde de la paysannerie byzantine et rendent complexes les recherches consacrées à cette thématique. Le statut juridique des paysans et de leurs biens est souvent difficile à délimiter. Estangüi insiste sur le fait que la position de propriétaire et de locataire (le parèque) n'est pas forcément fixée de façon définitive, les paysans pouvant avoir des terres à la fois en propriété et en location. Certaines pratiques comme la prescription trentenaire, ou *usucapion,* une forme de bail emphytéotique de longue durée, ne simplifient pas les choses et rendent les catégories juridiques incertaines : au bout de trente ans de location d'une terre et de paiement du bail, le *pakton*, le parèque ne pouvait en effet plus être chassé de sa tenure et avait la capacité de la transmettre héréditairement sans que cela corresponde toutefois à une propriété réelle. L'interprétation du système fiscal byzantin ne simplifie pas les choses. On a souvent considéré que la pratique de la *pronoia* signifiait un droit de propriété sur les terres des paysans. Ce système ne donnait en fait au pronoiaire qu'un droit sur les impôts payés par les paysans au fisc sans que cela impliquât un droit de possession sur leurs terres. La pronoia permettait à l'empereur de récompenser les élites de l'Empire en leur donnant l'usufruit viager de ressources fiscales. L'auteur évoque également le problème complexe lié au statut des biens des parèques morts sans héritier et à la pression exercée, dans certaines circonstances, par les grands propriétaires sur ces biens précités.

Après avoir considéré longuement les écueils qui rendent difficiles la perception de la réalité de la paysannerie dans le monde byzantin, l'auteur s'intéresse (pages 196-210) à la place de la

paysannerie dans la dynamique d'essor et d'enrichissement économique qui caractérisa l'Empire entre le XIe et le début du XIVe siècle. La majorité des historiens admettent que grands domaines laïcs et ecclésiastiques pratiquaient une exploitation indirecte des terres, confiant des tenures à des paysans sous forme de contrats de métayage, peu favorables au parèque, qui impliquaient la remise au propriétaire d'un pourcentage élevé de la production. Cependant durant la période considérée, l'auteur constate que l'enrichissement économique profita également aux paysans qui , sans abandonner le grand domaine, purent acheter des terres, en louer à d'autres propriétaires, et ainsi acquérir une autonomie face au grand domaine. Le passage de contrats de métayage à des contrats de fermage plus avantageux en fut l'une des expressions. L'autre manifestation de cet enrichissement de la paysannerie fut l'émancipation du cadre domanial et la consolidation des communautés villageoises qui devinrent des pôles de la vie rurale. Au début du XIVe siècle, on peut observer un retournement de tendance. Les difficultés économiques, la croissance démographique et l'endettement croissant replacèrent les paysans sous la coupe des grands domaines.

L'auteur appuie sa démonstration sur des sources nombreuses et variées. Il utilise une ample bibliographie concernant les auteurs spécialistes des questions agraires de l'Empire byzantin, tout en faisant état de leurs débats. Les documents prescriptifs sont très présents, avec des citations des documents en grec. Les *praktika,* des documents fiscaux qui mentionnent des biens agraires, sont particulièrement sollicités et permettent de multiplier les exemples. L'auteur évoque l'interprétation difficile et discutée de cette source essentielle parmi les spécialistes.

L'article est complexe et de lecture parfois difficile. Il montre les relations entre dominants et dominés dans l'Empire Byzantin. Il insiste sur la complexité et les transformations de ces relations, en mettant l'accent sur capacité d'action et d'initiative du monde paysan, au gré de l'évolution de la conjoncture économique.